



## PROJET DE DELIBERATION DU CONSEIL

n° 2022-1402

*Conseil du 12 décembre 2022*

Commission pour avis : proximité, environnement et agriculture

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) :

Objet : **Rapport Transition et résilience sur la situation en matière de développement durable de la Métropole de Lyon - Année 2022**

Service : Délégation Transition environnementale et énergétique - Direction Environnement, écologie, énergie

Mesdames et messieurs,

Je vous propose d'accepter le projet de délibération qui suit :

### I - Contexte

L'article L 3661-2 du code général des collectivités territoriales soumet les collectivités territoriales à la présentation, préalablement aux débats sur le projet de budget, d'un rapport sur la situation interne et territoriale en matière de développement durable.

Pour répondre à cette obligation réglementaire, la Métropole propose de présenter son engagement en faveur du développement durable en structurant le rapport autour de sa dynamique de résilience territoriale, comme énoncé dans la délibération du Conseil n° 2021-0839 du 13 décembre 2021.

Ce rapport sur la situation en matière de développement durable s'intitule Rapport Transition et résilience et propose une structuration qui sera reprise chaque année, afin d'assurer le suivi dans la durée de cet engagement.

Ainsi, le rapport Transition et résilience, joint au dossier, présente le bilan en matière de développement durable de la Métropole. Il détaille les déclinaisons opérationnelles des politiques publiques du plan de mandat et les actions conduites au titre de ses activités internes qui concourent à améliorer la situation territoriale et interne en matière de développement durable. Il comprend, également, un tableau de bord d'indicateurs qui fera l'objet d'une mise à jour annuelle et d'un suivi dans le temps.

### II - Présentation de la structuration du rapport Transition et résilience 2022

#### 1° - Une Métropole en actions

Cette 1<sup>ère</sup> partie est structurée autour de 8 transitions :

- progresser vers une alimentation résiliente et inclusive,
- organiser une résilience des écosystèmes,
- atteindre une société bas-carbone,
- réduire les inégalités territoriales par un urbanisme inclusif et respectueux de l'environnement,
- s'engager vers une économie responsable,
- passer à une mobilité durable,
- réduire la pauvreté et les inégalités sous toutes les formes,
- construire un cadre de vie favorable à la santé.

Chaque transition est présentée au regard des orientations du plan de mandat, en précisant le contexte, les principaux défis à relever pour la collectivité, les engagements pris (objectifs chiffrés et enveloppe budgétaire dédiée) et les principales actions réalisées au cours de l'année de référence.

Ainsi, à titre d'illustration, concernant la transition Construire un cadre de vie favorable à la santé, il est précisé, dans le rapport, les liens entre santé et environnement qui se posent avec de plus en plus d'acuité. Deux défis principaux sont développés : la réduction des inégalités sanitaires et sociales en matière d'exposition aux risques et la vigilance accrue face aux nouvelles vulnérabilités de santé. Pour ces 2 défis, la Métropole propose de construire une Métropole respirable tournée vers le bien-être et la qualité de vie de ses habitants, de réduire les nuisances environnementales dans l'habitat et d'agir sur les déterminants de santé ; ce qui se traduit, notamment, par le déploiement de la zone à faibles émissions mobilité (ZFE-m), par la signature de la charte villes et territoires sans perturbateurs endocriniens ou encore par les actions des équipes de la protection maternelle et infantile, au plus proche des familles vivant dans des squats et des bidonvilles.

Cette 1<sup>ère</sup> partie du rapport Transition et résilience comprend également une présentation des outils déployés par la collectivité pour accompagner les services métropolitains, les communes et les acteurs du territoire dans leur dynamique de transition et résilience et l'évolution de leurs modes de faire.

Ceux-ci sont regroupés au sein de 5 modalités d'actions illustrées ci-après :

- anticiper : nourrir la décision publique en s'appuyant sur une vision à long terme pour préparer et faciliter les changements souhaités,
- observer : à partir de l'Observatoire métropolitain des transitions et résilience, apporter des connaissances sur les caractéristiques du territoire et les tendances à long terme, pour éclairer les acteurs publics sur la trajectoire de transition (en produisant, par exemple, des analyses territorialisées et contextualisées des dynamiques à l'œuvre sur le territoire métropolitain),
- soutenir : en s'appuyant sur le plan d'accompagnement Transition et résilience pour financer et accompagner les associations dans la mise en œuvre de projets de transition et faire évoluer les modes de vie des habitants au service de la résilience du territoire,
- mettre en lien : proposer et prototyper des solutions concrètes pour accompagner les collectifs citoyens locaux qui concourent à la transition écologique et à des modes de vie plus résilients,
- coopérer : ouvrir le dialogue avec les territoires voisins et identifier les thématiques à travailler dans un intérêt réciproque (comme, par exemple, en matière d'alimentation, de mobilité, etc.).

En conclusion, un tableau synthétique présente la situation actuelle en matière de développement durable à la Métropole :

Transition	Principaux défis à relever	Engagements de la Métropole
progresser vers une alimentation résiliente et inclusive	dérèglement climatique, épuisement des ressources, perte de biodiversité, dégradation de la qualité des sols, autonomie alimentaire, précarité alimentaire, etc.	permettre l'accès de tous à une alimentation de qualité, relocalisation de la production avec un objectif de 15 % d'autonomie alimentaire, agir en matière de justice alimentaire, faire du capital agricole un bien commun métropolitain, progresser vers une agriculture durable de proximité, etc.
organiser une résilience des écosystèmes	pression accrue sur les écosystèmes, effondrement de la biodiversité, pression sur la ressource en eau, etc.	préserver, protéger et restaurer plus volontairement les fonctionnalités des écosystèmes, agir pour préserver la ressource en eau, rassembler et fédérer autour de la ville perméable, etc.

Transition	Principaux défis à relever	Engagements de la Métropole
atteindre une société bas-carbone	passer à une société bas-carbone, développement des énergies renouvelables, diversification des sources d'approvisionnement, adaptation au changement climatique, etc.	par rapport à 2020, à l'horizon 2026 : réduire de 43 % les émissions de gaz à effet de serre (GES), baisser de 30 % les consommations d'énergie, doubler la production locale d'énergies renouvelables et de récupération pour atteindre 17 % dans la part des consommations métropolitaines
réduire les inégalités territoriales par un urbanisme inclusif et respectueux de l'environnement	inégalités renforcées par une forte dépendance aux flux de matières et d'énergie, effets du dérèglement climatique, vulnérabilité résidentielle, disparité d'accès aux espaces de nature et aux espaces végétalisés de proximité	construire une Métropole respirable, tournée vers le bien-être et la qualité de vie de ses habitants : intégration des dimensions écologiques et sociales à toutes les échelles des projets d'urbanisme, déployer une politique du logement renforcée et plus inclusive, lutter contre le sans-abrisme, offrir des conditions de vie dignes et adaptées à chacun, etc.
s'engager vers une économie responsable	accompagner l'évolution de l'économie locale vers une prise en compte de l'économie circulaire, de l'inclusion et de la préservation de l'environnement tout en s'assurant de la création d'emplois de proximité et de leur maintien sur le territoire, soutien actif à la recherche pour répondre aux défis environnementaux, sanitaires, économiques et sociaux, faire des déchets une ressource durable, déployer les solutions adaptées aux usagers pour réduire et trier leurs déchets, accompagner les usagers dans leurs changements de pratiques, etc.	accélérer la transformation de l'économie, soutenir l'économie de proximité, accompagner la baisse de l'empreinte carbone, notamment de la Vallée de la Chimie, relocaliser la production industrielle, soutenir la sobriété et la circularité de l'économie, faire des déchets des ressources
passer à une mobilité durable	décarbonation de la mobilité	investissement dans les infrastructures des mobilités actives, apaiser la ville, renforcer la place des modes actifs, développer des alternatives aux transports en commun, doublement des pistes cyclables, création d'un réseau express vélo, augmentation des transports en commun, accompagnement des changements de modes de vie, etc.
réduire la pauvreté et les inégalités sous toutes leurs formes	agir face aux situations de pauvreté multiforme et à vulnérabilité des publics les plus fragiles de notre territoire.	accompagner les situations individuelles, assurer un filet minimum de sécurité, accélérer les plans dédiés et les dispositifs novateurs
construire un cadre de vie favorable à la santé	lutter contre les inégalités sanitaires, sociales et en matière d'exposition aux risques, aux nuisances environnementales, être vigilant face aux nouvelles vulnérabilités de santé, etc.	construire une Métropole respirable, tournée vers le bien-être et la qualité de vie des habitants, réduire les nuisances environnementales dans l'habitat, agir sur les déterminants de santé, etc.

## 2° - Une Métropole exemplaire

L'administration métropolitaine fait évoluer sa trajectoire pour accompagner et faire de l'agglomération un territoire exemplaire en matière de transition écologique, de protection des plus fragiles et de réduction des inégalités territoriales. Au-delà des changements dans les services (évolution de l'organisation des directions ou services, modifications des missions, des objectifs ou des pratiques professionnelles), les façons de faire s'adaptent et se transforment.

Cette seconde partie du rapport Transition et résilience met en lumière, dans 5 domaines d'intervention, des actions concrètes qui permettront de suivre annuellement la mise en œuvre de la responsabilité sociale et environnementale de l'administration et l'intégration des impacts environnementaux dans les pratiques internes :

- la commande publique,
- la relation aux territoires et aux usagers,
- la dépense publique,
- les ressources humaines,
- le patrimoine et les services aux agents.

Schéma de promotion des achats responsables, désimpermeabilisation des cours des collèges, démarche zéro plastique, labellisation climat, air, énergie ... autant d'actions détaillées dans l'édition 2022 qui illustrent la dynamique interne engagée.

En conclusion, un tableau synthétique présente l'exemplarité en matière de développement durable à la Métropole :

Domaines d'intervention	Outils - dispositifs	Indicateurs de réalisation
une commande publique responsable	schéma de promotion des achats responsables avec un programme d'actions ambitieux	<p>en 2021 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- volume d'achat de 752 M€ (673 M€ en 2020)</li> <li>- 51 % des marchés passés en commission d'appel d'offres disposaient de critères environnementaux (18 % en 2020)</li> <li>- 470 569 h d'insertion réalisées (360 604 h en 2020)</li> </ul>
une relation aux territoires et aux usagers d'écoute et en proximité	pacte métropolitain, dispositifs d'aide aux communes pour soutenir des projets d'équipements publics ou s'inscrivant dans la transition environnementale, GRECO, etc.	en 2021, vote d'une enveloppe financière de 40 M€ dédiée au dispositif d'aide aux communes (10 M€/an)
une dépense publique tournée vers la transition écologique et sociale	programmation pluriannuelle d'investissements (PPI), émissions d'obligations vertes, sociales et durables	3,6 milliards d'euros à la PPI pour accélérer la transformation écologique et solidaire du territoire
se positionner en employeur exemplaire et socialement responsable	responsabilité sociétale de l'administration, prévention des risques professionnels, santé et sécurité au travail, accompagnement social des agents, promotion diversité culturelle et d'origine, intergénérationnelle, socio-économique, politique en matière de handicap et de genre, etc.	<p>en 2021 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 358 Jobs d'été ouverts en priorité à des jeunes des missions locales et à des étudiants, 103 apprentis et 716 stagiaires.</li> <li>- taux d'emploi des personnes en situation de handicap au sein de la collectivité de 7,64 %</li> </ul>

Domaines d'intervention	Outils - dispositifs	Indicateurs de réalisation
une administration actrice de sa politique énergétique et climatique	labellisation climat air énergie, appel à manifestation d'intérêt (AMI) solarisation du patrimoine métropolitain, programme action des collectivités territoriales pour l'efficacité énergétique (ACTEE), stratégie patrimoniale, urbaine, écologique et solidaire pour les biens métropolitains, démarche zéro plastique, programme de végétalisation et de désimperméabilisation des cours des collèges publics métropolitains, etc.	le renouvellement du label en 2019 a permis d'améliorer le score obtenu au moment de l'engagement en 2013 : 68 % au lieu de 62 % et de révéler des marges de progrès, notamment en matière d'efficacité énergétique du patrimoine bâti. En estimation basse, le score de la collectivité serait de 69,3 % en 2022. Le prochain audit aura lieu en 2023 où la collectivité pourrait prétendre au label 4 étoiles (score > 65 %) et est en bonne voie pour l'obtention des 5 étoiles (score > 75 %) sur le cycle 2023-2027.

### 3° - Tableau de bord des indicateurs

La 3<sup>ème</sup> partie du rapport Transition et résilience donne à voir l'état d'avancement du territoire vis-à-vis des enjeux et des objectifs stratégiques de transition à partir d'indicateurs de réalisations et de résultats, qui feront l'objet d'une mise à jour annuelle et d'un suivi dans le temps. Les indicateurs sont produits à l'échelle du territoire métropolitain pour suivre sa trajectoire globale.

Ces derniers sont regroupés dans un tableau de bord qui définit, pour chacune des 8 transitions :

- des indicateurs de réalisations, adossés aux actions et dispositifs déployés par la Métropole,
- des indicateurs de résultats qui renvoient aux objectifs stratégiques.

Pour compléter les valeurs chiffrées indiquées dans le tableau de bord, pour chaque transition, certains indicateurs font l'objet d'une représentation et d'une analyse détaillée.

Le travail de suivi, de mise à jour et d'analyse est conduit par les directions de la Métropole et par l'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, ce volet constituant une des missions menées par l'Observatoire métropolitain des transitions et résilience.

À titre d'illustration, concernant la transition, pour le passage à une mobilité durable, 4 indicateurs de réalisation et 3 indicateurs de résultats sont intégrés au tableau de bord et font l'objet d'un suivi annuel :

Indicateurs de réalisation	Indicateurs de résultats
<ul style="list-style-type: none"> <li>- nombre de kilomètres d'aménagements cyclables</li> <li>- nombre de kilomètres de voies de bus en site propre</li> <li>- nombre de kilomètres de voiries apaisées (zones 20 et 30, aires piétonnes)</li> <li>- évolution du nombre d'abonnements Vélo'v longue durée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- parts modales des déplacements domicile/travail</li> <li>- distance moyenne des navettes domicile/travail pour les actifs occupés, pour les navetteurs</li> <li>- parc de voitures selon la vignette Crit'Air et la motorisation</li> </ul>

Une analyse détaillée est proposée dans le cadre de cette édition 2022 pour certains d'entre eux : c'est le cas, par exemple, de la part modale des déplacements domicile/travail, dont l'évolution est analysée, à travers la production d'un graphique détaillant, pour les années 2008, 2013 et 2019, la part de chaque mode de transport. L'évolution du parc de voitures selon la vignette Crit'air entre 2016 et 2021 offre une 2<sup>ème</sup> illustration de la façon dont le rapport Transition et résilience s'efforce de fournir des éléments quantitatifs permettant un suivi des politiques publiques de transition. Ainsi, sur ce sujet, les données montrent que l'objectif de la ZFE au 1<sup>er</sup> septembre 2022 d'interdire les véhicules Crit'Air 5 semble atteignable.

### III - Conclusion

Le rapport Transition et résilience est le fruit d'un travail collaboratif avec l'ensemble des directions de la Métropole qui illustre, sans être exhaustif, l'engagement de la Métropole en faveur d'une politique de relance et de transition écologique ambitieuse et permettra, *in fine*, de suivre la trajectoire du territoire métropolitain.

Conformément à la finalité du rapport de développement durable prescrit aux articles L 3661-2 et D 3661-7 du code général des collectivités territoriales, les conseillers métropolitains sont invités à échanger et débattre de la situation et des objectifs présentés dans le cadre du rapport ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission proximité, environnement et agriculture ;

#### **DELIBERE**

##### **Prend acte :**

a) - de la présentation par le Président de la Métropole du rapport Transition et résilience 2022 sur la situation en matière de développement durable de la Métropole,

b) - de la tenue d'un débat sur le rapport Transition et résilience 2022 sur la situation en matière de développement durable de la Métropole.

Lyon, le 23 novembre 2022.

Le Président,